

la force syndicale

CIRCULAIRE N°1

MOBILISATION 5 Décembre 2019

"Nous sommes bien décidés à aller expliquer partout, dans chaque endroit, les raisons pour lesquelles nous sommes opposés à cette réforme, sujet par sujet. Nous ne ferons rien qui laisserait entendre que pour nous c'est perdu d'avance et que du coup nous nous inscrivons dans la mécanique et la mise en œuvre du système futur. Nous sommes déterminés, et nous devons convaincre et faire en sorte d'empêcher ce régime unique.

Nous ne désertons jamais le terrain de la défense du droit des salariés en matière de retraite et nous le ferons en alertant, en mettant en garde, en contestant systématiquement là où nous estimons que c'est efficace et légitime". Y. VEYRIER

Cher(e)s Camarades,

LA RETRAITE PAR POINTS, ÇA FAIT BAISSER LES PENSIONS

► LE SALAIRE DE RÉFÉRENCE DISPARAÎT

Le calcul ne se fait plus sur les 25 meilleures années, mais inclut aussi les 18 pires !

Toutes les périodes de temps partiel, de chômage, de petits boulots, d'interruption comptent. Elles rapportent moins de points, voire aucun, et plombent le montant de la retraite.

Exemples :

- *Passage des 10 aux 25 meilleures années en 1993 : baisse de 10 à 25 % des retraites.*
- *Bilan en Suède, système par points depuis 1998 : 92 % des femmes et 72 % des hommes ont eu des retraites inférieures à l'ancien système.*

► L'ÂGE DE DÉPART EST FLOTTANT

L'âge officiel reste de **62 ans**, mais il y a une **décote** de 10 % à 62 et 5 % à 63 !
Beaucoup ne pourront **pas partir avant 64 ans**, et seront incités à travailler encore au-delà.

La retraite par points, c'est le travail sans fin !

Delevoye, Haut commissaire à la réforme des retraites: « Dans un tel système la notion de durée disparaît. J'ai assez de points, je pars à 62 ans ; je n'ai pas assez de points, je reste ! »

► LA VALEUR DU POINT N'EST JAMAIS GARANTIE

En théorie : 40 euros gagnés = 10 euros cotisés = 1 point = 55 centimes de retraite brute annuelle.
En pratique, ces valeurs seront redéfinies en fonction de la situation économique, et l'enveloppe est constante, alors que le nombre de retraités va augmenter.

Toujours le même gâteau et plus d'invités = des parts plus petites !

L'ancien ministre François Fillon: « Un système par points ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points, et donc le niveau des pensions »

**MAINTIEN ET AMÉLIORATION DU SYSTÈME EXISTANT
NON AU PROJET MACRON - DELEVOYE
TOUS EN GRÈVE A PARTIR DU 5 DÉCEMBRE !**



5 DÉCEMBRE 2019
DÉFENSE DES RETRAITES
MANIF 14H PLACE DE LA LIBÉRATION

Nous constatons que les nombreuses journées d'actions ne sont pas suffisantes pour obtenir satisfaction, que seule une mobilisation d'ampleur, dans la durée, permettra de faire aboutir nos revendications. Cela nous pousse, dès maintenant, à construire le rapport de force nécessaire. A notre tour, nous considérons que dès à présent il faut tout mettre en œuvre pour organiser la grève.

C'est pourquoi nous appelons nos syndicats à organiser des assemblées générales, pour discuter avec les personnels, à poser toutes les revendications, à adopter des motions pour décider de la grève à partir du 5 décembre.

Nous avons la capacité de gagner, notre détermination doit être à la hauteur de l'enjeu que représente notre système de retraites pour tous les salariés du secteur privé et tous les fonctionnaires.

Je compte sur vous tous et toutes, pour nous mobiliser.

Franck LAUREAU
Secrétaire général

Jointes : affiches

UD FO 21 – ☎ : 03.80.67.11.51 – FAX : 03.80.67.01.10
2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON



E-mail : udof21@force-ouvriere.fr

Web : www.udfo21.org





EN **FO**RCE POUR NOS RETRAITES

Parce que le projet de réforme des retraites du gouvernement risque de faire baisser les pensions !

Parce que le risque est d'allonger la durée d'activité et donc de reculer l'âge de départ !

Parce que le système solidaire actuel fonctionne et mérite d'être amélioré !

FO réaffirme son opposition au régime unique par points.

C'est pourquoi FO engage une large campagne d'information sur les conséquences de ce projet de réforme pour les salariés et les invite à se mobiliser plus largement.

C'est pourquoi FO organise réunions et assemblées générales pour préparer la grève et soumettre la proposition de rejoindre au niveau interprofessionnel les appels à compter du 05 décembre par l'unité d'action syndicale la plus large.



**POUR L'AMÉLIORATION DES PENSIONS,
POUR LE MAINTIEN DES RÉGIMES EXISTANTS,
FO DIT STOP AU RÉGIME UNIQUE PAR POINTS !**

UD FO 21 – ☎ : 03.80.67.11.51 – FAX : 03.80.67.01.10
2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON



FO

**RETRAITE :
REGIME UNIQUE PAR POINTS ?**

NON GREVE !

RECU DE L'ÂGE DE DÉPART

BASSE DES PENSIONS

ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'ACTIVITÉ

AVEC FO, JE DIS NON !

DÈS LE 5 DÉCEMBRE, J'Y SERAI

UD FO 21 – ☎ : 03.80.67.11.51 – FAX : 03.80.67.01.10

2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON

FO
LA FORCE
EN LIBERTÉ

E-mail : udof21@force-ouvriere.fr

Web : www.udfo21.org

FO
LA FORCE
EN LIBERTÉ